

Premières armes en Droit

La clinique du droit de Besançon de l'UFR Sciences juridiques politiques et de gestion de l'université de Franche-Comté fête ses quatre ans d'existence. Depuis sa création, les étudiants sont accueillis au sein de structures partenaires comme l'association UFC Que Choisir. Un travail de terrain qui fait ses preuves.

Pour ses quatre ans d'existence, la clinique du droit de l'UFR SJEPEG (Sciences juridiques économiques politiques et de gestion) de Besançon se porte comme un charme. Et s'il n'est pas question de mettre dans les mains des étudiants, tensiomètres ou autres matériels réservés aux disciples d'Hippocrate, les aspirants juristes se portent tout de même au chevet de vraies situations juridiques à démêler.

Explications par Anthony Poulin, responsable des relations partenaires et de la clinique : « Cette année, nous avons une quarantaine d'étudiants de la 3^e année au Master 2 qui se sont portés volontaires. Ils se rendent dans une association ou un cabinet d'avocats pour apprendre en se confrontant



Anne-Sophie Goux (à gauche) est étudiante et clinicienne au sein de l'UFR Que Choisir. Photo ER

à la réalité du terrain. » Plutôt que la création d'une permanence dans les locaux de la faculté, les étudiants cliniciens sont accueillis au sein des structures partenaires qui sont passées de 4 partenaires historiques avec notamment UFC Que Choisir à une dizaine de structures dont un solide partenariat avec le Barreau des avocats de Besançon. Un choix assumé selon Anthony Poulin : « Nous avons voulu renforcer nos liens avec le territoire en envoyant les

étudiants en mission sur le terrain au contact des personnes. Cela a commencé avec les associations, puis les avocats, désormais nous travaillons également avec les médiateurs. Nous envisageons prochainement de tisser des liens avec les notaires et les conciliateurs. »

Du côté des associations, le baromètre de la relation est au beau fixe comme à UFC Que Choisir. Et Jean-Pierre Courtejaire (bénévole en relation avec la clinique)

n'hésite pas à dire : « C'est quelle chose qu'on nous envie ! Lors des échanges avec les antennes des autres départements, on nous demande toujours comment nous arrivons à avoir des étudiants bénévoles en droit. C'est très positif pour notre dynamisme. »

Sauter la barrière de la théorie à la pratique

L'écho est similaire avec Benjamin Capelli, juriste de l'association : « Les étudiants sont tous très agréables et compétents. Il y a une vraie appétence et petit à petit je leur confie des tâches de plus en plus complexes. » Ce dynamisme et cette positivité se retrouvent aussi chez les cliniciens comme Anne-Sophie Goux qui s'est engagée pour de solides raisons : « J'aime vraiment les valeurs défendues par l'association. C'est vraiment très formateur et j'aime faire du droit engagé et apporter des solutions aux personnes reçues. » De l'escroquerie par une mutuelle, au vice caché, en passant par les litiges de téléphonie ou de copropriété, la diversité des cas motive les étudiants qui sautent la fameuse barrière de la théorie à la pratique.